

## GARANTIES

### **Séries LG, COUNTRY SMOKERS, ESTATE - GARANTIE À VIE LIMITÉE DE 5 ANS**

Tous les barbecues à granules de bois de Louisiana Grills, fabriqués par Dansons Inc., contiennent une garantie limitée à partir de la date de vente par le propriétaire initial. La garantie débute à la date d'achat originale (à l'état neuf), et une preuve d'achat ou copie de facture de votre achat est requise pour valider la garantie. Si le client n'est pas en mesure de produire une preuve de l'achat ou si la date de couverture de la garantie est dépassée, il sera tenu de payer les pièces, l'expédition et la main-d'œuvre.

Dansons offre une garantie de cinq (5) ans contre les défauts de fabrication et la main d'œuvre sur toutes les pièces en acier (à l'exception de la grille de combustion), et trois (3) ans sur les composants électriques. Dansons garantit que toutes les parties sont exemptes de défauts de matériel et de fabrication, pour la durée d'utilisation et de propriété de l'acheteur initial. Il n'existe pas de garantie particulière pour la sonde du barbecue, la sonde thermique, la peinture, le fini en peinture en poudre, la grille de combustion, le couvercle du barbecue et tous les joints quant aux dommages causés par la corrosion. La garantie ne couvre pas les dommages causés par l'usure normale, tels que les rayures, les bosses, les coups, les éclats ou les fissures cosmétiques mineures. Ces changements esthétiques du barbecue n'affectent pas sa performance. La réparation ou le remplacement d'une pièce ne prolonge pas la garantie limitée.

### **Série CERAMIC - GARANTIE À VIE LIMITÉE**

Dansons offre une garantie limitée à vie sur toutes les pièces en céramique utilisées pour la fabrication du barbecue Kamado. Dansons garantit que toutes les pièces sont exemptes de tout défaut de matériaux et de fabrication pour la durée d'utilisation et de propriété de l'acheteur initial. Pendant la durée de la garantie limitée, l'obligation de Dansons est limitée au remplacement des pièces défectueuses couvertes, depuis le point d'expédition franco à bord (F.A.B.)

### **GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS SUR PIÈCES MÉTALLIQUES**

Dansons offre une garantie de cinq ans sur toutes les pièces en métal et en fonte utilisées pour la fabrication du barbecue Kamado. Dansons garantit que toutes les pièces sont exemptes de tout défaut de matériaux et de fabrication pour la durée d'utilisation et de propriété de l'acheteur initial. Des températures élevées, une humidité excessive, le chlore, les émanations d'origine industrielle, les produits chimiques, les engrais, les pesticides pour la pelouse et le sel sont quelques-unes des substances qui peuvent endommager les pièces métalliques. Pour ces raisons, la garantie NE COUVRE PAS LA ROUILLE OU L'OXYDATION. Veuillez vous référer à la section de votre guide d'utilisation consacrée au nettoyage et à l'entretien de votre barbecue. Dansons vous recommande d'acheter une housse de protection de pleine longueur, et de couvrir votre barbecue lorsqu'il n'est pas utilisé. Même avec ces mesures, la protection du barbecue Kamado peut être compromise par des substances et conditions diverses qui échappent au contrôle de Dansons.

**VEUILLEZ VOUS REPORTER AU GUIDE DU PROPRIÉTAIRE DE VOTRE PRODUIT  
AFIN DE CONSULTER LE CERTIFICAT DE GARANTIE COMPLET.**